

Le LIEN Magazine

Le magazine de la commune de Donnemarie-Dontilly

DONNEMARIE-DONTILLY A DE L'AVENIR !!!



Retour sur le tour

Du jaune, du vert, du blanc, des pois rouges... Notre commune a vibré aux couleurs du Tour de l'Avenir lundi 16 août dernier pour le plus grand bonheur des petits comme des grands.

Au terme d'une course de 153,4 kilomètres effectuée sous tous les temps depuis Château-Thierry, c'est le coureur néerlandais Marijn Van Den Berg qui s'est imposé au sprint sur la ligne d'arrivée Vieille Route de Mons.

Comme un clin d'œil à notre ancien club cycliste Le Vélo Sport du Montois, Alpe Vélo a souhaité faire faire aux 175 coureurs une boucle de 11.9 kilomètres dans nos communes du Montois avant l'arrivée à Donnemarie-Dontilly.

Vous étiez nombreux à applaudir les coureurs sur le circuit et à venir partager un bon moment sur les animations proposées par la commune Place des Jeux : spectacles et initiations de la Compagnie Art Top et de la Compagnie Le Grand Bi, épreuves de maniabilité, exposition d'anciens vélos par Jean-Paul Fénot, passionné de vélo et maire de Gouaix, et exposition de souvenirs par Michel Forget, ancien coureur amateur qui a fait les belles heures du Vélo Sport du Montois et qui est aujourd'hui maire de Luisetaines.

Après la course, nous nous sommes retrouvés pour la remise des maillots sur le podium en compagnie de Bernard Hinault, quintuple vainqueur du Tour de France, Joop Zoetemelk, vainqueur du Tour de France en 1980 et Jean-François Pescheux, ancien coureur professionnel et directeur de course adjoint du Tour de France.

Nous tenons à remercier les organisateurs, le Conseil départemental de Seine-et-Marne, les signaleurs bénévoles, nos agents communaux et plus particulièrement Monsieur Carlos Fernandez et Madame Carole Wanuffel qui ont géré les aspects techniques et administratifs de l'événement. Nous vous remercions bien sûr vous toutes et tous, Donnemaritaines et Donnemaritains qui avez respecté les contraintes inhérentes à la course.

Heureux d'avoir fait renouer Donnemarie-Dontilly avec sa tradition cycliste, nous nous tournons désormais vers l'avenir avec la réorganisation de courses que les anciens ont bien connues : la course du Montois et la semi-nocturne de Dontilly. Jean-François Pescheux et Joop Zoetemelk ont d'ores et déjà accepté d'en être les parrains !!!

Sportivement vôtre,

Raphaël BEAULIEU

Adjoint au Maire en charge des sports et de la vie associative



Sommaire

4 L'ÉDITO DE MADAME LE MAIRE

6 BREF RETOUR EN IMAGES

8 L'ACTUALITÉ DE NOTRE COMMUNE

8 SOS Médecin !

9 Point sur... les travaux

10 Questions à ...

11 Le service public à cœur

12 Le coin des associations

16 Avec le concours de...

17 Les Donnemaritains ont du talent

18 Made in Donnemarie-Dontilly

19 LES HISTOIRES D'ALAIN

COUP D'ŒIL SUR LE PASSE / La Place de la Butte St Pierre

20 INFOS CITOYENNES

21 IDÉES DE SORTIES ET AGENDA

22 ÉTAT CIVIL

23 HOMMAGES

Numéro d'astreinte de la mairie : 07 61 56 11 05

A composer uniquement en cas d'urgence relative*
(fuite d'eau sur le domaine public, arbre couché sur une chaussée, animal errant) en dehors des horaires d'ouverture de la mairie.

Pour une urgence absolue, composez le :

15, le 17 ou le 18.

Suivez notre actualité sur le Facebook de la commune ou via Panneau Pocket ! Et retrouvez nos affiches des animations événements chez les commerçants !

Numéros Utiles

Collectivités de rattachement

Mairie : 01.64.60.21.80

Communauté de communes : 01.60.67.09.10

Conseil départemental : 01.64.14.77.77

Services de l'État

Préfecture (Melun) : 01.64.71.77.77

Sous-préfecture (Provins) : 01.60.58.57.77

Conciliateur de justice : 01.60.69.40.40

Services départementaux

Maison Départementale des Personnes Handicapées :
01.64.19.11.40

Maison des Solidarités Provins : 01.60.52.51.00

Numéros Info-Service

Questions sur la COVID : 0 800 130 000

Enfance en danger : 119

Violences conjugales : 3919

Maltraitance sur personnes âgées et personnes en situation de handicap : 3977

Personnes sourdes et malentendantes : 114

(par visiophonie, tchat, sms)

Addiction à l'alcool : 0980 980 930

Addiction au tabac : 3989

Addiction aux drogues : 0800 23 13 13

AVOCAT : consultation gratuite

4 rue Jules Ferry

77130 MONTEREAU FAULT YONNE

01.64.31.07.83

Directrice de publication : Sandrine SOSINSKI

Conseillère municipale chargée de la communication : Séverine MASSON

Imprimerie : POINT DE REPÈRE - 77370 VANVILLE

" Le Lien Magazine " est imprimé sur du papier recyclé, certifié FSC - PEFC

ÉDITO

Un budget maîtrisé avec des projets et des victoires

Chères Donnemaritaines, chers Donnemaritains,

Le Lien Magazine est né ! Après quelques mois de pause, Le Lien fait peau neuve pour laisser place à une nouvelle formule papier que vous recevrez aux alentours des équinoxes d'automne et de printemps.

Vous y retrouverez nos informations articulées autour de nouvelles rubriques.

Bien sûr, nos moyens de communication numériques continueront de vous faire suivre notre fil d'actualités au quotidien. Outil devenu indispensable pour beaucoup d'entre vous, l'application Panneau Pocket mise en place en juillet 2020 connaît un réel succès. Vous êtes de plus en plus nombreux à vous y abonner et nous vous en remercions.

Plus qu'un simple moyen de communication, ce nouveau Lien que vous tenez entre vos mains répond aussi à un critère de solidarité économique envers nos entreprises françaises. Depuis plusieurs années, notre journal communal était imprimé à l'étranger. Nous aurons désormais deux éditions soucieuses de faire travailler nos entreprises locales situées seulement à quelques kilomètres de chez nous, deux éditions respectueuses de l'environnement.

Certains d'entre vous auront peut-être trouvé que ce Lien se faisait attendre. Si nous avons effectivement pris un peu de temps pour le toiler, c'est parce que l'urgence n'était pas tant à la communication qu'à l'action. J'ai pris le temps de recevoir les administrés pour traiter les sujets en cours et j'ai pris le temps de bien étudier notre PLU pour tenter d'en réparer certaines injustices avant de passer en PLUI.

Mais surtout, depuis notre installation le 25 mai 2020, les sujets d'urgence n'ont pas manqué. Des sujets indépendants des volontés politiques locales : crise sanitaire, incendie, épisodes météorologiques, question de la désertification médicale accrue.

Puis des sujets liés à la gestion de la municipalité précédente : un budget lourdement impacté par les travaux de la Place du Marché sans parler des incohérences (pas de point d'électricité, un parking peu pratique, des conteneurs à poubelles sur notre place de village et inaccessibles pour les services du SMETOM...), des bâtiments et ouvrages publics négligés comme à l'école élémentaire ou le pont boulevard du Nord ou encore la coquille de 2017 sur le permis de construire de la salle du Filoir qui aura retardé sa mise à disposition, le manque d'anticipation de l'acquisition de parcelles pour le cimetière de Dontilly, un projet de résidence personnes âgées autonomes d'un coût total supérieur à 1.000.000 d'euros sans aucun plan de subvention et de financement, modification de PLU incompréhensible...

Je ne m'étendrai pas davantage sur le passif de cet héritage mais je voulais en quelques lignes partager avec vous ces préoccupations de première année de mandat qui auront été les miennes sur des sujets qui touchent notre argent public et notre cadre de vie.

Malgré ces difficultés, je suis heureuse d'avoir tout de même pu présenter au Conseil municipal un budget maîtrisé, sans augmentation d'impôts ou de taxes, avec des projets et des victoires : la classe Ulis qui permet de mettre en place une société inclusive, la vidéo protection pour lutter contre les actes malveillants, l'acquisition d'une maison de centre-ville en vue de la création d'une maison de services publics et des places de stationnement, des travaux de voirie dans les hameaux pour la gestion des eaux pluviales et la sécurité incendie et une plate-forme de retournement pour maintenir le passage des cars à long terme à Bescherelles, l'intégration dans le dispositif « Petites Villes de Demain » qui nous permettra d'améliorer notre attractivité, la finalisation des travaux annexes et le permis pour la construction du nouveau CIS des Sapeurs-Pompiers, le maintien de la construction d'une nouvelle déchetterie dans notre commune, le maintien de notre bureau de Poste pour ne citer que quelques exemples structurants.

Autres exemples d'actions qui méritent d'être soulignées : nous avons ouvert les jobs d'été au plus grand nombre de jeunes et mis en place les Chantiers Jeunes Citoyens Donnemaritains ; nos aînés se sont vus remettre un bon d'achat chez nos commerçants afin de pallier l'annulation obligatoire du repas des anciens et de soutenir nos commerçants ; nous avons sollicité le Conseil régional pour la tenue de tests sur notre commune et avons organisé le relais avec le centre de vaccination de Provins quand les lignes étaient saturées...

Après un peu plus d'un an de fonction, la tâche est toujours aussi lourde mais elle est noble. C'est pourquoi ma volonté ainsi que celle de mon équipe n'en ont jamais été plus fortes pour défendre les intérêts de notre commune et la faire rayonner !

Bien chaleureusement,
Sandrine Sosinski
Maire
1ère Vice-présidente de la CC de la Bassée-Montois
Conseillère départementale



PERMANENCE DE MADAME LE MAIRE

Afin de rester à votre écoute et faciliter le quotidien de chacun, Madame le Maire vous reçoit chaque mardi sur rendez-vous en présentiel ou par téléphone.

Merci de contacter le secrétariat au 01.64.60.21.80
en précisant l'objet du rendez-vous.

Les entretiens se déroulent dans le respect des normes sanitaires.

BREF RETOUR EN IMAGES

Le devoir de mémoire les 19 mars, 4 mai, 8 mai et 11 novembre malgré les restrictions sanitaires.

Les enfants du centre de loisirs ont participé aux commémorations en confectionnant des cartes pour chaque soldat tombé ainsi que des gerbes en papier crépon.



Noël et Pâques

Merci à Mesdames Vinardi et Lereau et Messieurs Davoigneau, Vernin et Delhaye qui ont su admirablement représenter l'esprit de Pâques et redonner à notre village de la couleur en cette période difficile pour tous.



Passage du Père Noël à l'école Maternelle et Marché de Noël le 19 décembre, distribution de chocolats pour Pâques par Jean-Claude Borzucki et Carine Leterrier à l'école élémentaire en avril 2021.

Incendie rue Marie Chaubart le 03 janvier



Cérémonies de passage en CP et 6e les 25 juin et 10 septembre *avec remise de calculatrice et Bescherelle pour les 6e et un livre pour les CP*



The tales of Madame le Maire

Sandrine Sosinski à l'école maternelle en avril 2021 pour la lecture d'une histoire en anglais avec Lisbeth la poulette 'Helen the Hen (in English) qui était venue avec ses oeufs en chocolat



Inauguration de l'arbre à livres

le 02 juillet en présence d'Olivier Lavenka et Roger Denormandie.

Dix arbres à livres ont été fabriqués par nos services techniques et répartis dans la commune et les hameaux.



Rando le 04 juillet

Plus de 100 randonneurs



Vendredis de Donnemarie 2021

Une animation tous les vendredis soirs du 9 juillet au 27 août



BREF RETOUR EN IMAGES

Réunions de quartier en septembre
12 réunions animées par Sandrine Sosinski et ses élus



Le 14 juillet
organisé par Carine Leterrier malgré la pluie



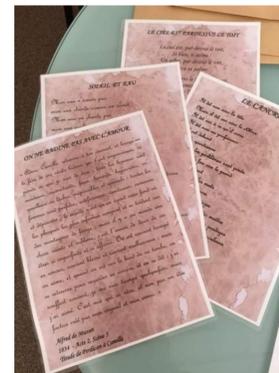
Tournoi de tennis du Foyer Rural
le 3 juillet en présence de Sandrine Sosinski pour la remise des récompenses



Voyage du centre de loisirs au Havre en juillet



Donnemarie-Dontilly Poésie
pour des balades littéraires autonomes cet été à travers la commune



Chantiers Jeunes Citoyens Donnemaritains et jobs d'été
ouverts au plus grand nombre de jeunes Donnemaritains pour leur offrir une première expérience de travail



Courses cyclistes
les 15 et 16 août



Donnemarie-Dontilly à la bougie
le 28 août dans le Cloître suivi du spectacle des Balligraf



Ils nous ont rendu visite
pour faire avancer les dossiers de subvention et les projets de la commune.

La Sous-préfète Laura Reynaud, le Colonel Maestracci directeur du SDIS, Jean-Philippe Dugoin-Clément Vice-président du Conseil régional d'Ile-de-France, Jean-François Parigi Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne



Sur le terrain

Avec le Directeur de Trois Moulins Habitats en novembre 2020 aux H.L.M, à Bescherelles avec le SMBVA au printemps 2021



L'ACTUALITÉ DE NOTRE COMMUNE

SOS Médecins !

Depuis plusieurs semaines, la désertification médicale a franchi une nouvelle étape dans notre commune avec le départ en retraite de l'un de nos médecins.

La présence médicale est l'une des compétences régaliennes de l'Etat qui doit revoir la question de la liberté d'installation des médecins. C'est un combat que doivent mener nos parlementaires. Malgré cela, c'est aussi un combat que nous menons très localement.

Conscientes du réel problème que représente le manque de médecins pour nos habitants, avec Véronique Larsonnier, Conseillère municipale dédiée à la question médicale, nous avons pris le sujet à bras le corps dès le mois d'août 2020. Depuis le 6 mai dernier, plus que jamais combattives pour notre commune, nous avons accru nos efforts et nous les poursuivons encore sans relâche. Nous vivons les montagnes russes oscillant entre espoirs fondés et espoirs déçus mais nous n'abandonnons pas !



*Sandrine Sosinski et Véronique Larsonnier
ici en rendez-vous avec le Dr Sanvoisin le
21 août 2020*

Chronologie d'une journée et de semaines de bataille non terminées

6 mai 10 h : annonce du départ du Docteur Goy et des empêchements du Docteur Alizon.

10h15 : appels téléphoniques à plusieurs médecins exerçant dans des communes alentours pour leur demander de venir consulter quelques heures par semaine à Donnemarie-Dontilly. Réponses positives de leur part sous réserve de l'accord de l'Ordre des Médecins.

12h : l'Ordre des Médecins infirme leurs réponses par téléphone.

13h : demande à ces médecins volontaires de dépanner les Donnemaritains ayant besoin d'une ordonnance. Réponses positives de leur part mais sans possibilité de publicité.

17h : rendez-vous téléphonique avec le Directeur du Groupement Hospitalier de Territoire (Provins) pour évoquer le détachement d'un praticien hospitalier. Difficile à mettre en place d'un point de vue juridique mais nous poursuivons nos investigations en ce sens. Lien avec une société de chasseurs de têtes de médecins.

7 mai rendez-vous avec notre Président de Communauté de Communes pour envisager l'installation d'une cabine de téléconsultation.

12 mai rendez-vous pour un article dans La République pour attirer l'attention de médecins.

18 mai parution de l'article, ce qui déclenche des contacts avec plusieurs revues médicales spécialisées et aussi des médecins.

21 mai retour de la société de chasseurs de têtes – entre 15.000 et 20.000 euros sans garantie de succès.

Mai-juin rendez-vous avec des médecins français dont les exigences ne peuvent être supportées par notre commune.

29 juin rendez-vous avec un médecin étranger francophone. La piste des médecins roumains est lancée. Nous attendons les retours en septembre.

14 septembre réunion avec le bureau de la Communauté de Communes pour la télémédecine.

Point sur... les travaux

LES GROS CHANTIERS ENGAGÉS

- . Vidéoprotection (*validation de la subvention de la DETR à 70%*)
- . Sécurisation du pont boulevard du nord
- . Mise en sécurité de l'entrée de ville rue de la Libération (*avec les amendes de polices versées par le Conseil départemental*)
- . Avancement des études de réfection de voirie conjointement avec notre assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO), sur les hameaux du Plessis-aux-Chapts et de Bescherelles
- . Suivi de la construction de la caserne de pompiers (*aménagement de voirie + réseaux pour le SDIS*)



Nous poursuivons nos rendez-vous de faisabilité des solutions retenues.

QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX EFFECTUÉS

- . Commission sécurité - Visites périodiques

École Maternelle / Bibliothèque / Salle polyvalente

- . Contrôles GAZ. Toutes les préconisations ont été mises à jour
- . Contrôles électriques. Toutes les préconisations ont été mises à jour. Reste trois BAES à changer
- . École Maternelle : remplacement de l'ensemble des déclencheurs manuels (alarme incendie)

École élémentaire

- . Réfection des entrées des classes 5 et 6 et des sanitaires
- . Remise en état des murs et peintures
- . Problème de toiture. Reprise des "égoûts"
- . Tuiles changées en bas de pente



Rue Cottereau

- . Changement des six fenêtres et Velux du logement, et changement des convecteurs

Chemin aux fées

- . Réfection de gouttières et création d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales
- . L'ensemble des anomalies des ouvrants fenêtres et portes des bâtiments communaux ont été répertoriés et solutionnés.

Questions à ...



Sandrine SOSINSKI - Maire

Pourquoi une classe Ulis à l'école de l'Auxence ?

Tout le monde parle de la société inclusive et de vivre ensemble mais les mots ne suffisent pas. Avec la classe Ulis, notre équipe municipale est dans l'action pour permettre à des enfants en situations différentes d'être à l'école comme tout le monde.

Et la fibre à l'école ?

L'installation a tardé car le reporting n'avait pas été fait correctement en 2017-2018. Personne ne comprenait d'où venait le problème. Il s'agissait d'une erreur d'adressage. Des devis sont en cours pour lancer les travaux début 2022. En attendant, la mairie a acquis des clefs 4G pour que les élèves puissent travailler dans des conditions optimales.

Et la cantine ?

Nous nous orientons vers des repas plus responsables et... « à meilleur goût ». J'ai déjeuné plusieurs fois à la cantine et il y a des améliorations à apporter. Avec Jean-Claude Borzuki, j'ai rencontré notre prestataire. Nous mettons en place des commissions menus à partir d'octobre pour satisfaire au mieux les enfants et les aînés déjeunant avec les repas de la cantine. Dès que la plate-forme d'approvisionnement de Provins sera opérationnelle (2024), nous envisageons d'y adhérer afin de respecter la chaîne du produit local, transformé local et consommé local, et pour de meilleurs produits dans les assiettes.



Jacqueline CHEVILLARD - 4e Adjointe en charge des solidarités

Pourquoi un permis de louer ?

Depuis une vingtaine d'années, notre commune a connu un bouleversement avec la division de plusieurs maisons de centre-ville en un grand nombre de logements à louer. Nous ne voulons pas que certains de nos concitoyens vivent dans un habitat indigne. De plus, le PLU n'a pas toujours été respecté, ce qui engendre aujourd'hui des difficultés de stationnement et de poubelles non rangées. En faisant davantage respecter le PLU et en mettant en place un permis de louer, nous entendons stopper des investisseurs qui seraient peu scrupuleux.



Patrick MENEZ - 3e Adjoint en charge des travaux et du développement durable

C'est quoi le budget participatif ?

Deux subventions d'investissement ont été attribuées à notre commune au titre du budget participatif écologique de la Région-Ile-de France. Cela, grâce à vos votes ! Merci pour votre investissement. Nous allons travailler en incluant un volet pédagogique et une sensibilisation des Donnemaritains, en partenariat avec nos écoles si elles le souhaitent et le centre de loisirs. L'un des projets concerne la protection des hirondelles, ce magnifique oiseau auxiliaire et insectivore qui annonce et sonne le début du printemps. L'autre projet, le jardin sauvage, permettra de mixer des plantes indigènes locales et des plantes utiles aux espèces animales (arbres à baies, plantes mellifères, fleurs simples produisant du nectar). Ce sera un nouveau point de promenade, dans le cadre des jardins remarquables de notre beau village que nous nous devons de préserver pour nos enfants et petits-enfants.

Le service public à cœur

Rendre service au maximum dans le cadre de la légalité et dans le respect des deniers publics, telle est la devise de la mandature 2020-2026.

Si Madame le Maire et les élus posent le cadre des actions, ce sont nos agents municipaux qui sont en première ligne pour mettre en place le service public.

- Vrai pour les services techniques

Le retour du ramassage des encombrants

Le déneigement dès 04h et jusqu'aux routes départementales



- Vrai pour les agents des écoles qui ont toujours répondu présent au cours de l'année 2020/2021 pour soulager les parents en cas d'absence des enseignants

A noter que dans le cadre de leur entretien annuel, les agents des écoles ont tous spontanément demandé une formation pour aider au mieux les élèves en situation de handicap

- Vrai pour les agents du secrétariat qui répondent présent à chaque urgence de la communale en dehors de leurs horaires de travail

A noter que le Préfet Lionel Beffre a envoyé une lettre de félicitations en mairie pour l'excellente gestion du planning des cartes d'identité

Sans oublier les actions invisibles comme...

...un trottoir aménagé pour faciliter le quotidien d'administrés en fauteuil roulant, un puisard créé dans le Filoir pour amoindrir les effets des inondations, les marches de l'église de Donnemarie refaites, un entretien des rues au quotidien, un robinet économique au cimetière de Donnemarie...

La Bibliothèque Municipale

La bibliothèque vous propose des livres, des DVD et des CD régulièrement renouvelés grâce à son partenariat avec la Médiathèque Départementale de Seine-et-Marne mais également grâce à ses achats.

Des thématiques vous sont régulièrement proposées dans les différentes sections (Bébé, Enfant, Adolescent, Adulte, Musique et Vidéo) en fonction de l'actualité culturelle, historique, saisonnière,...

Vous pouvez les retrouver sur notre toute NOUVELLE Page Facebook !

Catalogue en ligne : <http://donnemarie-dontilly.bibli.fr>

Il sera privilégié pour faire vos choix d'ouvrages afin de limiter le nombre de personnes au sein de la bibliothèque.

Vous pouvez :

-Y réserver les documents que vous souhaitez dans la limite de 5 par carte d'adhésion

-Suivre vos emprunts (titre, auteur, date de prêt et de retour,...)

-Prendre connaissance des disponibilités des ouvrages

-Découvrir nos sélections

-Prochainement l'identification des Nouveautés vous sera proposée !

N'oubliez pas de vous munir de vos identifiant et mot de passe !

Inscription

Pour emprunter ou réserver un livre, un CD et/ou un DVD, il est indispensable de s'inscrire.

Lors de votre inscription, vous devrez présenter une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile.

Une cotisation annuelle de date à date vous sera demandée :

-Gratuit : 0 à 12 ans (Donnemarie et Meigneux)

-3.00 € : 12 à 18 ans (Donnemarie et Meigneux)

-3.00 € : 0 à 18 ans (autres communes)

-6.00 € : adultes



PRÉCISIONS SUR LES SUBVENTIONS

En Conseil municipal du 12 avril 2021, comme elle l'avait fait en 2020, Madame le Maire a proposé aux élus de maintenir les subventions aux associations déjà lourdement impactées par la Covid. Puis, avec regret et par obligation, elle a mis fin à une négligence administrative : le double financement commune/communauté de communes. Pourquoi ?

Le code des finances publiques interdit le double subventionnement d'une même association à la fois par la Communauté de communes et une commune (la mairie avait reçu un rappel à l'ordre du Comptable du Trésor Public le 12 avril 2018). C'est la raison pour laquelle les subventions directes de la mairie à l'Ecole de Musique, au Foyer Rural et au Club Sportif Braytois ont été suspendues. Par contre, afin d'avantager ces associations sur le long terme, c'est la Communauté de communes qui les porte. Pour combler la différence de subventions pour les associations concernées, il leur a été proposé d'organiser des prestations. A noter que la commune continue de mettre à disposition ses locaux gratuitement. Une mairie ne peut se permettre de négliger le code des finances publiques.

KARATÉ CLUB DU MONTOIS

La dernière période sportive a été marquée par la crise sanitaire que nous connaissons tous. Afin de préserver la santé de tous les licenciés et de leurs proches, la rentrée prochaine aura donc lieu en septembre. Si les modalités exactes de la prochaine période sont encore à déterminer, nous les membres du bureau, nous espérons une rentrée dans les meilleures conditions possibles.

Mais en dehors de la crise sanitaire, pourquoi faire du Karaté ?

Pour se défendre me direz-vous ? Certes mais heureusement, la plupart des karatékas ne se sont jamais battu.

Le Karaté, est un art martial japonais développant les performances physique, basé sur des valeurs morales et de respect mutuel.

Chez les enfants, il aide à développer sa motricité, sa coordination et son équilibre.

Et quelle fierté, pour nos petits bouts de ramener à la

maison une nouvelle ceinture bien méritée !

Chez l'adolescent et chez l'adulte, cela permet également de développer la coordination des mouvements.

Mais le karaté est aussi un sport augmentant souplesse réflexe et tonus musculaire.

Chez les adultes d'âge mûr cela permet de s'entretenir aussi bien physiquement que mentalement.

Et pour finir, le plus important, le karaté est ouvert à toutes et à tous !!!

Alors mesdames et mesdemoiselles n'hésitez pas à venir, d'autant plus que généralement vous êtes très douées.

Vous l'avez compris, le karaté permet de garder la forme et d'avoir confiance en soi et ce à partir de 6 ans.

Pour vous en convaincre je vous invite à venir nous voir et ce, librement.

Le président du Karaté Club du Montois
Sébastien ANTOINE-LELOUTRE



ASTRO BASSEE MONTOIS

L'association vous accueille depuis maintenant plus de vingt ans pour des soirées d'observation.

Au programme : observation du ciel au télescope, présentation des objets peuplant le ciel nocturne, repérage parmi les constellations. Les rendez-vous auront lieu les samedis soirs à partir de 20h, sur la plateforme Vieille Route de Donnemarie à Mons en Montois, en fonction des directives sanitaires, de la météo et de la disponibilité de nos adhérents.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter

le 06.16.49.75.09 ou envoyer un mail à abm.asso.fr@gmail.com

ou encore vous rendre sur le site internet de l'association : <https://abm.ttak.ovh>



Le coin des associations

ACRÉDÉPO

Les promeneurs du côté de la Butte St Pierre ont pu remarquer que depuis septembre dernier l'ancienne église, futur Pôle Culturel du Bassée-Montois, présentait son collatéral nord complètement envahi par des échafaudages. Les travaux de restauration/reconversion, tant attendus depuis une dizaine d'années et particulièrement depuis la tempête « Eléonor » de janvier 2018 aboutissaient enfin. Il faut remercier particulièrement nos élus intercommunaux de la CCBM (Communauté de Communes du Bassée-Montois) qui après avoir prévu une somme qui s'est avérée insuffisante sur le C3D (Contrat Départemental de Développement Durable), c'était en 2011, il a fallu attendre la fusion des Communautés de Communes du Montois et de la Bassée pour obtenir des crédits conséquents sur un Contrat de Ruralité, pour lancer une première tranche de travaux de mise en sécurité de l'édifice, n'oublions pas qu'en plus de son classement patrimonial il est classé ERP (Établissement Recevant du Public) pour un public de 200 personnes.

Les travaux se poursuivent donc, une visite de chantier est organisée tous les 15 jours par la CCBM, à laquelle l'ACRÉDÉPO participe missionnée par la Communauté pour la restauration des vitraux. Ainsi dans cette première tranche de travaux, sur 6 ouvertures, 4 simples et 2 géminées, avec l'aide de nos vitraillistes locaux de l'association « 11x20+14 » de Mons-en-Montois, les 2 géminés et un simple sont restaurés prêts à être remplacés. Les 3 derniers devraient être refaits en faisant appel à une aide supplémentaire vraisemblablement à « l'Atelier du Vitrail » de Meigneux, ces deux associations agréées DRAC pour les vitraux. Ces derniers devraient être remplacés pour la fin de cette année (les demandes de devis sont en cours).

Contact Alain Thiriot-Thoret 06 86 28 12 36



EMMB

Pour l'école de musique du Montois et de la Bassée, la musique est un bonheur qui se partage !

Que vous soyez débutant ou confirmé, de 4 à 104 ans, vous trouverez l'activité musicale qui vous correspond : En cours individuels, piano, guitare classique ou électrique, flûte à bec ou traversière, batterie et percussions, saxophone, trompette ou trombone, violon... sont accessibles dès l'entrée à l'école primaire, accompagnés de cours de solfège. En pratiques collectives, multi-clavier, Top Voice, ensemble vocal, batucada, batuc'ado, éveil musical ou pré-solfège... La nouveauté de cette rentrée 2021-2022 : Rejoignez notre « Fanfare du coin » pour que la musique résonne dans les rues sur notre beau territoire !

TARIFS D'INSCRIPTION : Cours individuels : 180€ par trimestre (comprenant la formation musicale et les ateliers). Pratiques collectives (multiclavier, Top Voice, Fanfare) : 60€ par trimestre. Formation musicale, éveil musical ou pré-solfège : 45€ par trimestre. Ensemble vocal « Des Contrasté*e*s » : 25€ par trimestre. Batucada Sambadaboum ou Batuc'ado : 15€ par trimestre. Les inscriptions sont ouvertes toute l'année. Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire, rendez-vous : Au forum des associations au gymnase de Donnemarie (informations auprès de la Communauté de Communes). Le mercredi 8 septembre à l'école de musique de 18h à 19h pour les anciens élèves et de 19h à 20h.

Pour les nouvelles inscriptions ou directement auprès du Foyer Rural les lundis et samedis de 8h30 à 12h30 et le mercredi de 13h30 à 18h. Tous les cours reprendront la semaine du 13 septembre. Ecole de musique du Montois et de la Bassée 9 rue de l'Eglise 77520 Donnemarie-Dontilly - 06 52 16 54 27 - www.ecolemusique-montoisbassée.fr
École de musique du Montois et de la Bassée.



Le coin des associations

CHŒUR DU MONTOIS ET DU PROVINOIS

Cela fait maintenant plus d'un an que nos concerts, à de rares exceptions, sont à l'arrêt ! Lorsque ce fut possible, comme à la messe d'obsèques de notre ami Dominique Briot, nous avons chanté ensemble avec les précautions d'usage : gel, masques et distances.

Suivant le programme prévu avant les confinements, nous nous entraînons en solo, à la maison, sur Mozart (Requiem) et les airs d'Opéra. L'envie de chanter ensemble est intacte : en effet, pour ceux qui le souhaitent, tous les mercredis soir à 20h15, même « en vacances », une moitié des choristes se retrouvent sur l'écran pendant 2 heures, en visio multiplex autour de notre Présidente Elodie FAAS, de notre chef Fabrice SANSONETTI, et de notre ingénieur du son Didier TINGAUD passé maître en digitalisation des soutiens musicaux et mise en réseau du groupe.

Cette expérience des répétitions en visio a montré que, hormis pendant les bavardages de retrouvailles et les vocalises de l'échauffement à l'unisson, orchestrées par Fabrice - armé de son sourire et de son diapason - chanter ensemble « en live » sur internet se traduit par un genre polyphonique nouveau : le concert « cacophonique », comme si les 4 voix démarraient à +/- 2 secondes d'intervalle... Ce retour différé des voix, de micro à haut-parleur, semble impossible à corriger : les enregistrements-surprises réalisés sont édifiants, et - pour cause - non publiables ! Le travail en répétition commune du mercredi consiste donc à chanter ensemble mais chacun pour soi le mieux possible, micro éteint, en s'appuyant sur l'accompagnement musical ; le grand inconvénient - un mauvais alibi pour certains - étant que le Chef ne peut pas entendre nos loupés et nous les faire corriger... Beaucoup de travail personnel, donc, pour s'en sortir...

A fin-mai, notre Chœur était donc encore confiné, attendant un allègement officiel des restrictions pour les chorales. Cette chance de pouvoir nous retrouver, pour partie, chaque semaine sur l'écran (photo) nous maintient unis et nous rassure : l'envie et la joie de chanter ensemble sont toujours partagés.

Les dates de nos prochains concerts sont à fixer mais les projets sont comme toujours nombreux...

Aux dernières nouvelles (28 mai), nos répétitions à Donnemarie vont pouvoir reprendre début juin, mais masqués et distancés. Le stage de juillet pourrait être validé, en plein air.

Avec ces liens d'amitié toujours vivaces entre nous, avec le plaisir de s'entraîner à nouveau ensemble avant de retrouver notre public, nous restons optimistes et vous disons : à bientôt en concert !

Contact et inscriptions : Françoise BRIOT, secrétaire : tél : 01 64 00 51 61.

Notre site : <https://choeur-montois-provinois.jimdo.com>

Comment un chœur confiné se retrouve à distance pour des répétitions « virtuelles »



LA CROIX ROUGE

Depuis un peu plus d'un an, la pandémie n'a pas empêché la Croix Rouge de continuer la distribution alimentaire, distribution d'abord en extérieur grâce à deux membres de l'équipe (dont le président) pendant deux mois, puis l'ensemble de l'équipe a pu reprendre ses fonctions avec une distribution alimentaire en intérieur avec les gestes barrières (masque, gel,.....).

Par ailleurs, la Quête Nationale de juin 2020 a été reportée à septembre 2020 et il nous a été autorisé de faire en même temps une collecte alimentaire ce qui nous a permis de continuer nos distributions. La banque alimentaire de décembre 2020 n'a pas pu avoir lieu également mais heureusement des subventions spéciales (Croix Rouge, Rotary) nous ont été allouées, nous autorisant à continuer notre distribution bi-mensuelle.

Le vestiaire a d'abord été fermé totalement pendant trois mois, puis a réouvert ses portes en autorisant deux personnes seulement à la fois dans le local et les gestes barrières bien entendu (masque, gel,...). Nous vous rappelons que le vestiaire est ouvert à toute la population, tous les mercredis et vendredis après-midi de 14h à 16h (pendant les périodes scolaires) et un vendredi matin sur deux (le jour de la distribution alimentaire).

Le coin des associations

LA CROIX ROUGE (suite)

Pour la deuxième année consécutive, en raison de cette pandémie, nous ne pouvons pas organiser la sortie d'une journée si attendue par les bénéficiaires, ce que nous regrettons beaucoup pour eux. Toujours en raison de cette pandémie, d'autres actions n'ont pu être mises en place : le spectacle de danse avec la galette des rois offert par la Croix Rouge à la maison du Clos Fleuri en janvier 2021 et la participation au Noël de Vaux le Vicomte pour les enfants les plus démunis en décembre 2020.

Entre le 3 et le 9 mai 2021, les adhérents ont été appelés à voter par internet pour élire les membres du bureau de l'Unité Local de Donnemarie pour le mandat de 2021 à 2025. Le 15 mai 2021, les huit membres élus ont voté en présentiel à bulletin secret pour composer le bureau de notre Unité Local : Président : Olivier LAMY*, vice-présidente : Nina PREVER LOIRI, trésorier : André DUPUIS, secrétaire : Brigitte TOUZARD, secrétaire-adjointe : Marie Christine LAMY, membres : Denise DUPUIS, Hélène HAMELET, Serge MIGNOT.

Un grand merci à tous les bénévoles qui nous aident pour les quêtes et collectes.

Comme vous le savez, nous ne sommes jamais assez nombreux et si vous avez un peu de temps libre, contactez le bureau.

Bureau de l'Unité locale de Donnemarie Dontilly

**Olivier LAMY est décédé le 16 juin.*



FOYER RURAL

Pour cette nouvelle saison, nous vous proposons différentes activités pour les enfants et les adultes, dont une nouvelle activité, du yoga pour les enfants.

AU PLAISIR DE CRÉER : Le lundi de 14h à 16h au 1er étage du foyer communal, rue de l'église. Atelier d'activités manuelles, réalisation de poupées en laine ou chiffon, broderie,.....

DANSE COUNTRY : Le jeudi de 19h30 à 20h30 et 20h30 à 21h30, à la salle du filoir, Place des Jeux.

YOGA : Le lundi de 17h à 18h15 et 18h30 à 19h45 à la salle polyvalente de Donnemarie-Dontilly
Le mercredi de 20h à 21h25 à la salle communale de Mons-en-Montois.

DANSE MODERN JAZZ : A partir de 3 ans Le mercredi après-midi à partir de 14h à la Salle Polyvalente. Ados et Adultes : à partir de 17h30.

YOGA KIDS : Le jeudi de 18h30 à 19h15 pour les 5-8 ans et 19h30 à 20h15 pour les 9-11 ans, au gymnase de Donnemarie-Dontilly.

DESSIN-PEINTURE : A partir de 6 ans. Pour les enfants, chaque mercredi à partir de 15 H 30 ; quant aux adultes, ils se retrouvent le mercredi de 18 H à 20 H. Salle 1er étage au Foyer Communal.

SCRABBLE : Le jeudi de 14 H à 17 H au 1er étage du Foyer Communal, rue de l'église.

TENNIS : Enfants et Adultes – 1 H de cours par semaine – Le samedi à partir de 10 H pour les adultes, le samedi à partir de 13 h 30 pour les enfants et les ados – Horaires selon niveau. Au gymnase de Donnemarie-Dontilly et durant les beaux jours, sur le court extérieur, rue des écoles.

Pour plus d'informations sur nos activités, n'hésitez pas à nous contacter ou à consulter notre site internet.

Foyer Rural 1er étage Mairie, rue Cottereau 77520 Donnemarie-Dontilly.

Tel. : 07 82 95 50 13

Courriel : foyerrural77520@free.fr

Site internet : www.foyerrural77520.fr

Heures ouverture Foyer Rural :

lundi et samedi 8h30 -12h / mercredi 13h30 -18h30.



Avec le concours de...

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BASSÉE-MONTOIS

REHABILITATION DE L'ÉGLISE DE DONTILLY

Propriétaire de l'église de Dontilly, la Communauté de communes a engagé les travaux nécessaires pour sauver le bâtiment avec tout d'abord une phase de sécurisation pour un coût avoisinant les 540.000 euros. Les subventions de l'Etat sont d'environ 300.000 euros pour cette première partie.

Parole à Madame Suzanna Guenego, architecte en charge du chantier

Les travaux concernent la réfection des toitures et la restauration des parements intérieurs et extérieurs du bas-côté nord de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Dontilly, classée Monument Historique par arrêté du 12 décembre 1930.

La couverture du bas-côté a été restaurée dans sa totalité, à la place des tôles et bâches posées pour assurer une étanchéité suite à son effondrement dans les années 1980. L'ensemble de la toiture a été repris en totalité avec des tuiles plates neuves de différents moules et de différentes teintes afin de créer un panachage. Les gouttières et les descentes des eaux pluviales ont été refaites à neuf.

Préalablement à la reprise de la couverture, un diagnostic de la charpente après découverte a été réalisé. L'attention a été portée de manière à préserver le maximum de bois anciens. Ponctuellement, selon l'altération des bois, un curage des éléments altérés a été réalisé. L'entreprise a réalisé des consolidations ou changement partiel ou complet des pièces de bois altérées. L'ensemble des chevrons a été remplacé.

Les parements extérieurs en pierres appareillées ont été nettoyés, les pierres dégradées ont été remplacées.

Les parements maçonnés ont été remaillés avec des moellons et des coulis de chaux. Les enduits purgés ont été repris en enduit de chaux.

En intérieur, au droit des parements verticaux et des voûtes, les enduits non adhérents ont été purgés, les fissures ont été remaillées, les enduits ont été repris, un badigeonnage a été réalisé sur l'ensemble des parements concernés. Les encadrements des baies et les croisés d'ogives ont été restaurés avec des remplacements ponctuels en pierre de taille.

L'aménagement intérieur du clocher est en cours de finalisation.



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE

CONSTRUCTION DE LA FUTURE CASERNE DES SAPEURS-POMPIERS, ROUTE DE PROVINS



RÉHABILITATION DE LA DEMI-PENSION DU COLLÈGE DU MONTOIS



13 millions d'euros consacrés au Collège du Montois pour proposer une meilleure qualité de vie et d'apprentissage aux élèves.

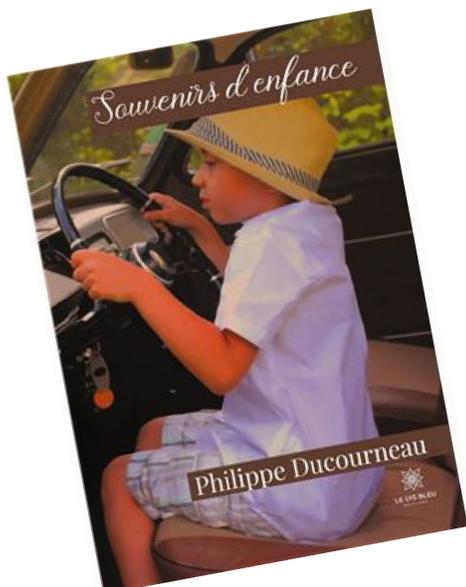
Financé à 100 % par le Conseil départemental.

Les Donnemaritains ont du talent

GROS PLAN SUR ...

Chantal Bir, artiste peintre et sculpteur

Les amateurs d'art connaissent bien les œuvres de Chantal Bir. Artiste peintre et sculpteur, Chantal expose dans les plus belles galeries en France comme à l'étranger. Habituee de Barbizon, c'est chez nous à Donnemarie-Dontilly qu'elle a choisi de poser ses valises et ...ses pinceaux dans son atelier rue Cottereau. Plonger son regard dans une toile de Chantal, c'est partir pour un voyage où l'imagination est la seule limite.



Philippe Ducourneau, auteur

Dans la grande Histoire, il y a les petites histoires, celles qui font ou défont la vie des hommes. C'est à ces histoires que s'intéresse Philippe Ducourneau. Après *Un Obscur Secret* paru en 2020 aux Editions Vérone, l'auteur donnemaritain vient de publier *Souvenirs d'enfance* aux Editions Le Lys Bleu. Il nous a fait l'amitié de venir dédicacer ce dernier roman lors des Journées Européennes du Patrimoine.



Odile TOUZARD, 1er prix du concours-photo

Après avoir fait chanter les élèves de l'école élémentaire et raconté les méandres de l'Auxence dans *En Chemin avec l'Auxence* paru en 2000 aux Editions 11X20+14 et Odile Touzard, Odile a parcouru notre commune pour en capturer un cliché de toute beauté et nous l'offrir au concours-photo.



Made in Donnemarie-Dontilly

Du dynamisme, de la créativité,
c'est ça aussi nos artisans-commerçants donnemaritains !

Gros plan sur nos boulangers !

Olivier VAUTTIER, Boulangerie de la Halle :

"Dessine-moi une fève"

Qui ne s'est pas arrêté à différentes saisons devant la vitrine de la Boulangerie de la Halle pour admirer les créations de l'artiste-artisan-pâtissier-boulangier Olivier Vauttier, créateur du Petit Montois ?

Qui n'a pas essayé de collectionner les fèves cachées dans ses galettes tous les ans ?

Pour l'Épiphanie 2022, Olivier et son épouse Valérie ont souhaité faire appel à l'imagination des enfants donnemaritains. Avec le concours de Séverine Masson, Conseillère municipale en charge de la communication, ils ont mis en place cet été un concours de dessins intitulé « Dessine le gâteau de tes rêves ! ».

Plusieurs jeunes Donnemaritains ont envoyé leurs dessins. Le jury s'est réuni autour de Madame le Maire et a tranché.

Rendez-vous en janvier prochain pour découvrir les fèves !



Hervé LEQUEUX, Boulangerie "Aux Belles Miches"

« Pain + Beaujolais = Pain au Beaujolais ! »

Le concept est simple mais encore fallait-il y penser ! Hervé Lequeux, artisan-pâtissier-boulangier installé rue Raymond Bellagué, y a pensé pour nous.

Rendez-vous le 3e jeudi de novembre pour la sortie du Beaujolais nouveau accompagné de Pain au Beaujolais, avec modération ;).

A noter qu'Hervé a été récompensé à plusieurs reprises...



NOS COMMERÇANTS-ARTISANS ONT AUSSI DU CŒUR !!!

Lors de l'incendie du 03 janvier dernier, nos artisans-commerçants ont participé à la formidable chaîne de solidarités qui s'est développée.

On se souvient notamment des pâtes à la chandelle de Valérie et Olivier Vauttier et de la cagnotte initiée par La Comédie, La Boucquinerie et L'Immo Chez Vous, et relayée par tous nos commerçants.



LES HISTOIRES D'ALAIN

Coup d'oeil sur le passé

La Place de la Butte Saint Pierre

La place de la Butte Saint-Pierre ou plus simplement la Butte, a été pendant plus de vingt siècles le cœur de Dontilly. Il semble que, pendant la préhistoire, le site ait déjà été fréquenté. On peut, aux alentours, avec une peu de patience et d'attention, trouver au creux d'un sillon, un silex taillé provenant du néolithique ou du paléolithique, mais on n'a pas encore trouvé de preuves d'occupation permanente ou temporaire des lieux telles que des fonds de huttes, foyers ou sépultures.

Par contre, l'existence d'une villa gallo-romaine (vaste domaine agricole où se rencontraient tous les corps de métiers nécessaires à son indépendance économique) importante, considérée longtemps comme une simple vue de l'esprit, est de plus en plus confirmée par les faits, notamment lors des travaux réalisés au cours de la seconde moitié du siècle dernier sur la Butte, quand on a découvert, dans des ruines anciennes le squelette d'un enfant datant de cette époque.

Selon les spécialistes de la toponymie (Etude linguistique et historique des noms de lieux afin d'en déterminer l'origine et le sens), le nom de Dontilly dériverait du nom du premier propriétaire du domaine, un certain Tullius, venu s'y installer au premier siècle de notre ère.

Les toutes premières invasions font disparaître la villa. Sur son emplacement, les descendants des « leudes » de Clovis construisirent un château fort protégé comme il convient par des talus et fossés. C'est aussi à cette époque que pour répondre à des problèmes stratégiques, la Butte prend cette forme quadrangulaire, donc « anthropique », c'est-à-dire due à une action humaine. Plus tard, la chapelle castrale est agrandie pour devenir un petit monastère de bénédictins venus s'installer, à leur tour dans cette enceinte.

En 1230, la chapelle est à nouveau agrandie. Elle est destinée à recueillir les fidèles du village, qui s'est petit à petit formé alentour.

En 1450, le monastère disparaît. Le château féodal, tant soit peu abandonné pendant la guerre de cent ans, est remplacé par des installations agricoles. La ferme actuelle du « Pavillon » en représente une partie. L'église, elle aussi est sérieusement restaurée. Le 14 juin 1489, elle est dédiée en grande pompe et reçoit le nom de St Pierre-St Paul. Seul le premier sera employé couramment et finira par désigner non seulement l'église mais l'ensemble du site. C'est en 1596 seulement, que sera terminé le clocher, car c'est seulement à cette date que les puissants seigneurs de Dontilly, Bescherelles et autres petits fiefs s'entendirent pour permettre la réunion de leurs domaines en paroisse et en conséquence, la construction du clocher sur la tour porche.

La suite au prochain Lien Magazine n° 2

Contact Alain Thiriote-Thoret délégué territorial tél. 06 86 28 12 36

INFOS CITOYENNES

AVIS AUX DISTRAITS ! QUELQUES RAPPELS...

- Les poubelles doivent retrouver leur maison au plus tard le lendemain du passage des services de ramassage et ne doivent rester en aucun cas sur la voie publique ;
- Pour des bonnes relations de voisinage, maîtrisez vos excès de voix ou de machines à moteur. Le dimanche après-midi, pas de tondeuse enragée !
- La végétation qui provient des propriétés privées doit être coupée afin de ne pas empiéter de manière abusive sur la voie publique et de ne pas provoquer d'accident (ex : arbres fragiles, manque de visibilité) ;
- Comme dans toute agglomération, la vitesse est limitée à 50 km/h (ou à 30km/h dans certaines zones).

Il est obligatoire de respecter ces limitations. Elles ne sont pas négociables ;

- Les animaux domestiques ne peuvent pas ramasser leurs déjections. Les maîtres en sont responsables et doivent les ramasser.

- Le stationnement en zone bleue est réglementé et ne doit pas excéder le temps imparti.

Afin de préserver le confort et la sécurité de tous, les distraits persistants seront rappelés à l'ordre par une contravention et les contrôles de vitesse par la Gendarmerie seront multipliés.

EXPRESSION DES GROUPES

MAJORITÉ MUNICIPALE

L'efficacité, pas la posture !

Autour de Sandrine Sosinski, les élus de la majorité municipale oeuvrent depuis le 16 mars 2020. Nous n'avons pas attendu l'installation du 25 mai 2020 pour agir en cette période de crise sanitaire.

Pendant le 1er confinement, nous avons pris des nouvelles de tous les foyers donnemaritains chaque semaine, distribué les flyers de prévention et distribué les masques offerts par le Conseil Départemental.

Depuis, nous avons poursuivi nos actions car seule l'action compte. Toutes les opportunités sont saisies quand elles doivent l'être. Notre Maire sait prendre les décisions quand il le faut pour favoriser notre développement communal, et elle défend les intérêts de la commune bec et ongles malgré certaines pressions ou menaces qu'elle subit.

A ses côtés, nous construisons l'avenir de Donnemarie-Dontilly. Le temps de la campagne est terminé. Donnemarie-Dontilly et les Donnemaritains méritent mieux que des défaites mal digérées.

Séverine MASSON
Conseillère municipale en charge de la communication

OPPOSITION MUNICIPALE

Le règlement intérieur du Conseil Municipal nous ouvre un espace d'expression dans le Lien.

L'une des grandes avancées de la démocratie se situe dans la permission du débat ; il est bien davantage qu'un bienfait de la démocratie, il en constitue la condition.

Les participants au débat démocratique doivent :

- Être de bonne foi.
- Avoir la capacité de respecter les autres
- Être humbles.

Actuellement, notre équipe est isolée, sans accès aux courriers, aux dossiers, aux locaux; sans échanges. Nous sommes mis devant les faits accomplis et prenons connaissance des dossiers, uniquement au reçu de l'ordre du jour des Conseils.

Nous vous invitons à lire les comptes rendus des Conseils Municipaux où nos propos sont relayés, ces moments restent notre unique possibilité pour remplir nos rôles de Conseillers Municipaux.

Malgré cet état de fait, nous comptons bien jouer pleinement notre rôle d'élus de l'opposition et nous sommes à votre écoute pour défendre vos idées et ainsi permettre au débat démocratique d'exister.

« Quand tous sont admis à la délibération et en toute manière, il y a démocratie » (Aristote)

Serge ROSSIERE-ROLLIN, Jacques OGER, Ginette MONPOIX, Ludovic CHABOCHE

En cas de besoins, vous pouvez nous contacter sur nos messageries personnelles :

Serge ROSSIERE-ROLLIN : serge.rossiererollin@orange.fr

Ginette MONPOIX : gmonpoix@orange.fr

IDÉES DE SORTIES

MUSÉE DU MONTOIS (Luisetaines)

Musée du Montois
26 Grande rue
77520 Luisetaines
ecomuseebasseemontois@gmail.com
06.19.08.70.47



Idées de randonnées
à retrouver sur le site de la CCBM
<https://cc-basseemontois.fr>



CITE MÉDIÉVALE DE PROVINS

Office du Tourisme Intercommunautaire de la
Bassée-Montois, du Provinois et de la Brie des
Deux Morin
01.64.60.26.26
www.provins.net



Vous y retrouverez toutes les idées de sorties
aux alentours avec le programme « âme de
jardins » ainsi que les circuits de randonnées
pédestres ou cyclistes, et les modalités de
location des vélos électriques.

N'oubliez pas de vérifier les conditions sanitaires !
Le pass et/ ou le masque peuvent être obligatoires.

AGENDA

ANIMATIONS MUNICIPALES

(sous réserve d'évolution sanitaire)

Journée des collectionneurs dimanche 17
octobre - salle polyvalente

Halloween du 23 octobre au 5 novembre

Soirée Johnny Rock
samedi 6 novembre - salle polyvalente

Repas des aînés (sur réservation en mairie)
dimanche 14 novembre - salle polyvalente

Forum de l'Emploi et de la Formation pour Tous
jeudi 18 novembre - salle polyvalente et gymnase

Donnemarie-Dontilly Féeries
à partir du 1er décembre

Notez les dates puis consultez notre page
Facebook pour les détails des animations, qui
seront aussi affichés sur nos panneaux ou chez les
commerçants !

N'hésitez pas à appeler en mairie pour de plus
amples renseignements en temps utile !

PASSAGES DU CAMION-NETTOYEUR

- 27 septembre
- 25 octobre
- 29 novembre
- 27 décembre

*Au moment de la publication, nous n'avons pas
encore les dates pour le premier trimestre 2022.*

Carnet Rose

HENEAUX Léna, le 18 septembre ; HEMONNOT Léana, le 1er octobre ; DE FREITAS Kélyo, le 18 octobre ; PICARD Elio, le 19 octobre ; INÈS Lily, le 1er novembre ; LECANU Jules, le 15 novembre ; THIÉBAUT Nicolas, le 29 novembre ; LE GOFF Lyam, le 1er décembre ; GAILLARD Evan, le 24 décembre ; DUGAST Samaël, le 7 janvier ; BOUVET LAFON Miléna, le 8 janvier ; RODOT Cataleya, le 21 janvier ; REGODEIRO Mylan, le 2 février ; PERICAUD-DAIZE Atheïs, le 13 mars ; THÉAU Alessio, le 16 mars ; BOUGUERBA Jade, le 17 mars ; IQBAL Sana le 26 mai ; SANTOS Éléna, le 4 juin ; FERREIRA Amélia, le 18 juin ; MAHÉ Nathaël, le 6 juillet ; OPOKU MENSAH James, le 19 juillet ; DEVEAUX Lou, le 20 juillet ; CHENAULT Ambre, le 20 juillet ; LEROUX Gloria, le 7 août ; FREGONA Evan, le 16 août ; FALOMIR CHARRIAU Malo, le 18 août ; THEVENOT NECHITA Anna, le 28 août.

Carnet Blanc

GONDA Dylan / MAYHEW Laura, le 17 octobre ; DAIZE Martial / PERICAUD Isabelle, le 14 novembre ; DELCLEF Gaëtan / MEGRET Virginie, le 24 décembre ; BRIQUET Fabrice / MOIZARD Aurore, le 31 décembre ; BOETSCH Sébastien / GARNIER Magalie, le 26 février ; LEROUX Jérémy / CHERVAUX Justine, le 14 mai ; TOMBOIS Gérard / FREMERY Véronique, le 22 mai ; DELAUNAY Aurélien / BOUJON Charline, le 29 mai ; REDOLFI Raphaël / LIMAGNE Herveline, le 10 juillet ; DE CHAMPEAUX DE LA BOULAYE Jehan / DEQUATREBARBES Blandine, le 20 août ; TIRABY Jérémy / MENEZ Gwenaëlle, le 28 août ; TUERNAL Didier / LACOMME Céline, le 28 août ;

Ils nous ont quittés

CARDOSO Claude, le 7 octobre ; BERRY Françoise, le 9 octobre ; GUILVERT Yvette, le 27 octobre ; MOREL Sylvie, le 23 octobre ; MODE Gérald Bernard, le 31 octobre ; GALAS Guy, le 2 novembre ; PAUCHET Jacqueline, le 7 novembre ; HUBER Jacqueline, le 14 novembre ; DAAGE Adrienne, le 5 décembre ; GOUYETTE Mireille, le 13 décembre ; CHAPOTOT Eliane, le 14 décembre ; KRITHARI Yves, le 12 décembre ; GAUDOIS Jeannine, le 17 décembre ; MONDON Didier, le 22 décembre ; LANGLOIS Janine, le 23 décembre ; VAMPOUILLE Marie-Thérèse, le 30 décembre ; BERCIERE Sébastien, le 3 janvier ; CASSES Louis, le 7 janvier ; OUDART Eugénie, le 11 janvier ; WANUFFEL Emile, le 18 janvier ; LAGALICE Alain, le 20 janvier ; MOUBACHER Rifaat, le 22 janvier ; RENUCCI Yvonne, le 18 février ; DOS SANTOS MARCELINO José, le 19 février ; JAGLA François, le 3 mars ; BAILLIN Germaine, le 10 mars ; DENEUVILLE Gille, le 12 mars ; BRUNETOT Colette, le 27 mars ; LEROY Maryvonne, le 3 avril ; TAILLEUR Joël, le 14 avril ; TEN-HAGE Françoise, le 15 avril ; DOS SANTOS MARCELINO Jacqueline, le 16 avril ; LECAMUS Charlotte, le 19 avril ; FOURCIN Lucette, le 1er mai ; MIGNOT Marcel, le 1er mai ; TASSIN André, le 10 juin ; KOLOWSKI Janine, le 10 juin ; BOUJHAD Lahcen, le 17 juin ; MOREL Bernard, le 23 juin ; QUONIOU Danielle, le 1er août ; MERET Jacques, le 23 août ; TOUZEAU Mercédès, le 24 août ; MASSON Simone, le 27 août ; ZIMMER Gisèle, le 31 août ; MICHON Huguette, le 6 septembre.

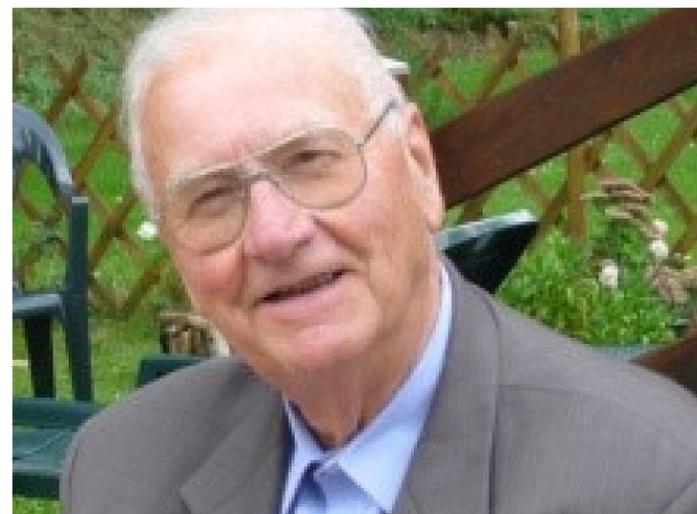
HOMMAGES

Le 1er mai dernier, nous avons dit au revoir à Marcel MIGNOT. Bénévole très investi dans la vie de la commune et membre actif de notre tissu associatif pendant de nombreuses années, Marcel s'est attaché à embellir le quotidien des Donnemaritains par ses actions.

Pour certains, il aura fait découvrir le plaisir de lire en occupant la fonction bénévole de bibliothécaire au rez-de-chaussée de la mairie.

Pour d'autres, il aura permis de démêler les troubles administratifs en jouant le rôle d'écrivain public.

Pour toutes ses actions, la commune de Donnemarie-Dontilly le salue et ne l'oubliera pas.



Il est des hommes discrets dont on ne mesure la pleine importance qu'au moment où leur départ laisse un grand vide dans notre vie.

C'est le cas de LAHCEN.

Toujours souriant, toujours aimable, toujours avec un mot pour reconforter les Donnemaritains en souffrance, son épicerie était bien plus qu'un commerce.

Emporté par la maladie, Lahcen nous manquera cruellement.



Président de l'Unité Locale de La Croix-Rouge depuis 2016, Olivier LAMY nous a quittés le 16 juin dernier.

Résidant à Châtenay sur Seine mais Donnemarivain de cœur, Olivier s'est dépensé sans compter pour faire en sorte que de nombreux habitants de Donnemarie-Dontilly et des alentours mangent à leur faim.

Dévoué et efficace, il était même venu nous aider lors de la campagne de tests organisée sur la commune.

Lui aussi nous manquera longtemps.



JOHNNY ROCK EN LIVE

Le 6 novembre 2021
à DONNEMARIE-DONTILLY

*1er sosie de
Johnny Hallyday*



19h30 à la salle polyvalente de Donnemarie-Dontilly
Réservation en mairie au 01.64.60.21.80 avant le 22.10.21

Tarif : 30 € par personne / 15€ pour le moins de 12 ans
Spectacle - apéritif - repas froid Boissons en supplément

Pass sanitaire obligatoire